



► D'importants travaux sur le réseau d'eaux usées

La principale canalisation de collecte des eaux usées de la Ville de Sète, située sous la RD2, a été créée dans les années 70. De gros travaux de réhabilitation seront réalisés à partir du 6 septembre.

Le réseau de transfert de Sète, c'est quoi ? Une canalisation enterrée souterraine à 2,5 m de profondeur qui transporte les eaux usées brutes de toute la ville de Sète vers la station d'épuration des Eaux Blanches. Cette canalisation qui date de 50 ans et qui se situe sous la route départementale est en mauvais état structurel. Aujourd'hui, les débits moyens sont 1000 m³/h en temps sec et 1 300 m³/h par temps de pluie.

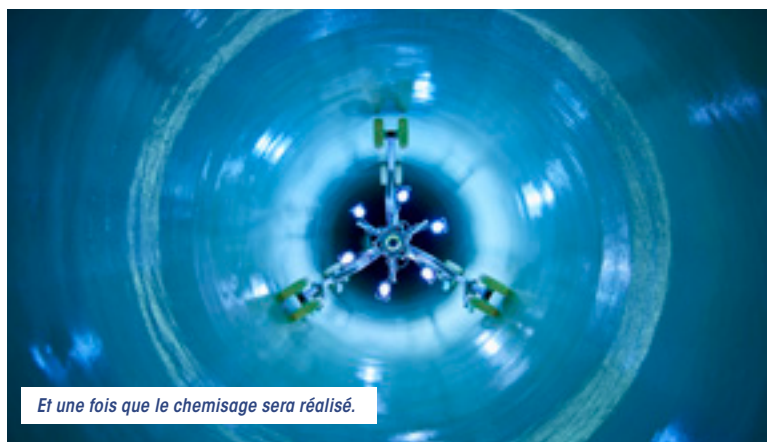
Sète agglomération méditerranéenne investit 860.000 € HT dont 84.000 € de subvention de l'Agence de l'Eau pour réhabiliter cette canalisation avant un effondrement accidentel. Ce dernier engendrerait une pollution de l'étang de Thau catastrophique et des travaux titanesques pendant des mois. Cela va consister à chemiser en continu la canalisation par une gaine souple polymérisée aux UV.

Qu'est que le chemisage ?

Le chemisage est une technique, qui permet de réhabiliter une canalisation de manière durable (étanche et structurante). Cette méthode est recommandée pour tous types de canalisations, dégradées (béton, pvc, ciment...), usées ou vieilles, afin d'améliorer l'hydraulique (glissement) et de corriger les défauts que peut avoir la structure, comme par exemple des fissures, des casses, ou des déboitements... Cette technique sans tranchée permet de diminuer les délais d'intervention et donc l'impact à la circulation routière et les risques de pollution.



La conduite dans son état actuel.



Et une fois que le chemisage sera réalisé.

RD2 : La circulation modifiée pendant le chantier !

Pendant les travaux prévus à partir du 6 septembre, la RD2 sera réduite à une voie de circulation, dans les deux sens. L'accès à la ZAE des Eaux Blanches sera fermé et se fera uniquement depuis la RD600. Un rond-point provisoire sera créé pour l'entrée au parc aquatechnique et le retournement des véhicules.

Plus d'infos sur agglomeration.fr

